



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE

XXXIV^e SESSION
Québec, 4 au 7 juillet 2008

DOCUMENT N° 34

DEBAT GENERAL

INTERVENTION

DE

M. Mahamane OUSMANE
Président de l'Assemblée nationale du Niger
Président d'honneur de l'APF

- **Monsieur le Président de l'Assemblée parlementaire de la francophonie,**
- **Messieurs les présidents d'assemblée,**
- **Monsieur le Secrétaire Général parlementaire de l'APF,**
- **Chers collègues parlementaires de la francophonie,**
- **Mesdames et messieurs,**
- **En vos divers grades, titres et qualités,**

Permettez-moi tout d'abord de saluer et de remercier la belle ville de Québec, qui nous accueille aujourd'hui, pour célébrer la francophonie, mais également le 400^e anniversaire de cette cité symbole de l'implantation et de la résistance du français sur le continent américain.

Permettez-moi également de saluer et de remercier notre collègue, le Président Michel Bissonnet, Président de l'Assemblée nationale du Québec pour nous avoir invité une fois de plus dans sa charmante ville pour les assises de notre XXXIV^e assemblée générale.

Permettez-moi enfin de saluer et de remercier l'Assemblée parlementaire de la francophonie pour avoir choisi et retenu comme thème de notre débat général : « Environnement et Développement des Sociétés », dont le sens et la pertinence, sont d'une brûlante actualité.

Monsieur le Président,
Chers collègues,
Mesdames et messieurs,

L'environnement dans lequel nous évoluons conditionne toujours notre existence d'une manière générale et notre degré de développement en particulier. En effet, de tout temps, et dans toutes les civilisations, l'homme a cherché à s'adapter à son environnement et à aménager ce dernier en faveur de ses conditions de vie.

C'est vous dire toute l'importance que revêt pour la personne humaine, la recherche permanente d'un environnement sain, protecteur et agréable et ce, dans toutes les sociétés.

Malheureusement, cette recherche effrénée d'un environnement sain butte de plus en plus à des obstacles du fait de l'action néfaste de l'homme sur son environnement. Depuis quelques décennies en particulier, l'humanité vit cette réalité inquiétante.

Il suffit pour cela de voir toutes les dégradations subies par l'environnement général de la planète d'une part, et d'autre part, toutes les actions néfastes menées au niveau local dans nos pays respectifs.

Qu'il s'agisse de la destruction progressive de la couche d'ozone ou de la déforestation incontrôlée, les actions de l'homme sur l'environnement sont aujourd'hui une réalité peu honorable pour la communauté humaine, qui ne semble plus se rendre compte qu'elle est en train de scier la branche sur laquelle elle est assise.

Il suffit pour cela de rappeler les multiples conséquences du dérèglement climatique que sont les fréquents cyclones, les inondations et les sécheresses dans plusieurs régions de la planète.

**Monsieur le Président,
Chers collègues,
Mesdames et messieurs,**

Au Niger, pays sahélo-saharien, la préservation de l'environnement a toujours fait l'objet des préoccupations des populations et des gouvernements depuis les années soixante-dix. En effet, les sécheresses qui se sont succédées ont accéléré le phénomène de désertification dans des proportions très inquiétantes menaçant dangereusement la survie des populations.

Cette succession de sécheresses est, à n'en point douter, la conséquence directe des changements climatiques dont la recherche de solution a fait l'objet de plusieurs conventions et traités internationaux parmi lesquels la convention-cadre des Nations Unies, dite convention sur les changements climatiques, la convention sur la diversité biologique, la convention sur la lutte contre la désertification.

Cette dernière convention a apporté une lueur d'espoir au Sahel en général et au Niger en particulier, durement touché par le phénomène désertification qui lui fait perdre chaque année **80.000 à 100.000 ha** de ses terres agricoles. En effet, les contraintes climatiques sont quasi permanentes au Niger et poussent de plus en plus les populations à se concentrer dans la partie sud du pays, la plus arrosée et donc plus propice à l'agriculture et à l'élevage. Cette concentration crée évidemment une forte pression sur l'environnement occasionnant parfois des conflits intercommunautaires graves entre agriculteurs et éleveurs.

**Monsieur le Président,
Mes chers collègues,
Mesdames et messieurs,**

De nombreux spécialistes de l'environnement reconnaissent que l'essentiel du réchauffement climatique est imputable aux activités humaines. Par ailleurs, en terme de développement durable, le lien est maintenant bien établi entre la qualité de notre environnement, la croissance économique, le niveau de développement et de bien être des communautés.

Notre pays, bien que n'émettant pas de gaz à effet de serre en subit malheureusement les conséquences qui menacent dangereusement son agriculture et son élevage, principales sources d'alimentation et de revenus des populations.

L'une des conséquences les plus graves est l'accroissement de la vulnérabilité de la population face à l'insécurité alimentaire, comme ce fût le cas tout récemment encore en 2005.

La politique environnementale nationale du Niger est intimement liée à la Stratégie de Développement Rural (**SDR**) découlant elle-même de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (**SRP**), document de référence en matière de développement socio-économique de notre pays. Sa mise en œuvre se fait à travers le Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (**PNEDD**), dont les missions principales visent à :

- identifier les facteurs qui contribuent à la désertification ;
- préparer les mesures efficaces de lutte et d'allègement des effets de la sécheresse ;
- créer les conditions favorables en vue d'améliorer la sécurité alimentaire.

**Monsieur le Président,
Mes chers collègues,
Mesdames et messieurs,**

Les efforts déployés ces dernières années ont permis à notre pays de restaurer **150.000 ha** de sol en moyenne chaque année et de reboiser quelques **200.000 ha**. Notons que ces opérations de récupération des terres et de reboisement réalisées sur les plateaux, permettent de récupérer et de protéger en aval, le double des superficies traitées en terres agricoles productives, contribuant ainsi à aller vers l'autosuffisance alimentaire.

Ces actions, outre qu'elles favorisent la régénération du couvert végétal, sont aussi de nature à lutter contre l'exode rural et le chômage. En effet, bon an mal an, c'est environ **65.000 jeunes** qui sont mobilisés dans le cadre de ces actions à travers l'ensemble du pays.

Comme on le comprend aisément, l'amélioration de la qualité de vie des populations reste indissociablement liée à une bonne gestion de l'environnement. Cette gestion ne peut se faire, dans un pays comme le mien, sans la contribution des partenaires au développement, aussi bien au niveau de nos échanges économiques qu'à celui des différentes politiques d'aide mises en œuvre tant sur le plan bilatéral que multilatéral.

En effet, au Niger, la lutte permanente contre l'avancée du désert est une lutte pour la survie des populations et pour l'existence même du pays. C'est pourquoi nous appelons sans relâche à la solidarité internationale pour que la préservation de notre environnement général soit une préoccupation partagée.

C'est sur cet appel à la solidarité que je conclus mon propos en espérant une prise de conscience générale sur ces menaces qui pèsent sur l'humanité.

**Mesdames et Messieurs,
Je vous remercie de votre aimable attention.**